

LA SIDRA

DE LA SEMAINE

'HOUKAT

Dieu enseigne à Moché les lois de la « Vache Rousse ».

Après quarante ans d'errance dans le désert, le Peuple juif arrive dans le désert de Tsin. Myriam quitte ce monde et le peuple, privé du puits de Myriam, réclame de l'eau. C'est alors que Moché va frapper le rocher pour qu'en jaillisse de l'eau (au lieu de lui parler). L'eau jaillit mais ni Moché ni Aharon ne pourront entrer en Terre Sainte.

Aharon meurt et lui succède son fils Elazar. Le peuple parle encore une fois contre Dieu et Moché. Une épidémie s'en suit, enrayée par un serpent d'airain brandi par Moché. Moché mène des batailles contre les rois Si'hon et Og, conquiert leurs terres, à l'est du Jourdain.

'Houkat et le 12 Tamouz

Comme l'explique le Zohar, tous les jours de la semaine reçoivent leur bénédiction du Chabbat précédent. La nature de cette bénédiction est en harmonie avec les qualités particulières des jours de la semaine à venir ; et lorsqu'un événement spécial survient au cours de la semaine, il convient d'entreprendre

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

des efforts particuliers afin que la bénédiction du Chabbat soit adéquate.

Étant donné que ce Chabbat précède la fête de Youd-Bèt - Youd-Guimel (12-13) Tamouz, jours de la libération du Rabbi précédent, Rabbi Yossef Yits'hak, des geôles tzaristes, la bénédiction associée à ce Chabbat revêt une importance particulière. En effet, les événements liés à cette fête concernent un Rabbi et touchent l'ensemble du Peuple juif.

Par conséquent, des efforts spécifiques doivent être déployés pour s'assurer que ce Chabbat apporte une bénédiction appropriée pour Youd-Bèt Tamouz.

Ces efforts doivent être associés à la Torah et aux Mitsvot, en particulier aux trois piliers sur lesquels repose le monde : la Torah, la Avoda (prière) et le Guemilout 'Hassadim (actes de bonté). En accomplissant ces services durant le Chabbat, d'une manière conforme à son esprit, nous préparons la bénédiction pour la semaine à venir.

Le Chabbat chacun des services liturgiques s'exécute différemment

des jours de la semaine. Dans nos prières, nous ne récitons pas le Ta'hanoun (prières de repentance quotidiennes). De plus, la nature même de la prière est intrinsèquement liée au Chabbat. Ainsi, tout comme la prière établit une connexion avec Dieu, le Chabbat est le moment où l'homme cesse ses activités physiques pour s'unir à Lui. Comme l'enseigne le 'Hassidisme, cette caractéristique unique de la prière du Chabbat élève également les prières quotidiennes. De même, il est impossible d'accomplir le Mitsva de Guemilout 'Hassadim avec des objets ou des sommes dont l'usage est interdit pendant le Chabbat. L'acte spécifique traditionnellement associé au Chabbat est donc l'invitation d'hôtes.

L'étude de la Torah diffère également durant ce jour sacré : elle se pratique uniquement dans un esprit de plaisir. Les écoles où l'étude peut parfois s'accompagner d'une crainte de punition sont fermées. Il est aussi habituel d'étudier principalement la Kabbale plutôt que le

Suite en page 2

EDITO

DE LA GUERRE ET DE LA PAIX

Comment dire qu'une semaine est majeure ? De fait, nous sommes dans une période spirituellement intense et, à cette lumière dont nul ne peut détourner le regard, répond un temps de bouleversement, chargé d'espoir et aussi d'inquiétudes. C'est bien cela qui donne son ton si particulier à ce moment spécifique qu'il nous est donné de vivre.

Redisons-le : la semaine commence par le 3 Tamouz, Hilloula du Rabbi de Loubavitch, dont la présence est encore plus sensible et profonde d'année en année, et elle nous conduit vers le 12 Tamouz, jour de la libération des prisons soviétiques du précédent Rabbi. Finalement, c'est bien au cœur d'un temps de grandeur et de libération que nous nous trouvons et c'est à ce niveau qu'il nous appartient de le recevoir pour nous en emplir et le porter plus loin.

De telles idées, si naturelles pour chacun, ne peuvent qu'entrer en résonance avec les défis que, partout dans le monde, le peuple juif affronte aujourd'hui. Sur notre Terre Sainte ou en diaspora, il

fait face à des ennemis dont le désir avoué est de lui faire du mal. Dans la vision juive, la guerre n'a jamais été perçue comme une noble ambition ou un idéal, elle est seulement parfois imposée par ceux qui veulent notre perte. Dans de tels cas, nous savons qu'au-delà de la puissance des armes, et parce que le peuple juif choisit la vie, c'est fondamentalement de Dieu que viennent protection et victoire finale.

Force est de constater que cela semble être une véritable constante de l'histoire juive. Les temps de sérénité ne sont pas sa caractéristique essentielle, et, quand il y en a, ils se concluent le plus souvent par des réveils brutaux. Faut-il en tirer désespoir ou renoncement ? Certes pas. La tâche éternelle du peuple juif est de poursuivre le chemin ouvert au mont Sinaï qui mène l'univers à son accomplissement. Ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement l'écume des choses que nous renvoie l'actualité. C'est bien d'un destin essentiel et assumé qu'il est question ici. Dans ce grand combat, chaque geste de Torah et de Mitsva compte. Ce sont des gestes de paix et leur victoire inéluctable, par la venue de Machia'h, sera celle de tous.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5785 / N° 37

(58^{ème} année)

CHABBAT
PARCHAT
'HOUKAT

PIRKÉI AVOT CHAP. 5

SAM. 5 JUILLET 2025
9 TAMOUZ



BETH LOUBAVITCH
ILE-DE-FRANCE

ILE-DE-FRANCE

Horaires d'entrée et sortie de
CHABBAT 'HOUKAT
vendredi 4 juillet

ENTRÉE : 21h 38 **Sortie : 23h 01**

PROVINCES

Bordeaux 21.33	Lyon 21.15	Nice 20.57
Deauville 21.50	Marseille 21.03	Rouen 21.46
Grenoble 21.09	Montpellier 21.10	Strasbourg 21.15
Lille 21.44	Nancy 21.22	Toulouse 21.20
	Nantes 21.46	

A partir du dimanche 29 juin Pose des Téléphones : 4h 19 Heure limite du Chema : 9h 52 Fin de Kidouch Lévana : toute la nuit du mercredi 9 au jeudi 10 juillet 2025

Niglé (la dimension exotérique et ha-l'hique de la Torah). Bien que toute la Torah soit qualifiée de « chants » : « Tes statuts étaient pour Moi des chants », les questions, doutes et débats propres au Niglé suscitent un état d'esprit que seule une résolution précise de la question peut apaiser. Ainsi, lors du Chabbat on étudie surtout la Kabbale qui ne comporte ni questions ni controverses ; cela permet alors d'apprécier véritablement et infiniment la nature purement joyeuse de la Torah, sans les désagréments liés aux incertitudes intellectuelles.

En ce Chabbat précis précédant Youd-Bèt Tammouz, nous devons donc nous préparer afin de susciter les bénédictions appropriées pour ce jour. Le service rendu par le Rabbi ne se limitait pas seulement à sa propre pratique des trois piliers - la Torah, la Avoda et le Guemilout 'Hassadim - mais se prolongeait par un engagement total de Messirat Néfech (sacrifice de soi) envers chaque Juif où qu'il soit. S'il s'était restreint aux seuls piliers traditionnels du service religieux, il n'aurait jamais été emprisonné ; toutefois, il s'est sacrifié pour étendre cet engagement individuel pour chaque Juif. Pour exprimer concrètement ce concept dans notre monde matériel, il faut impérativement passer par l'action physique. Les prophètes associaient leurs prophéties à des actes tangibles. De la même façon, ce Farbrenguen (réunion 'hassidique) s'articule autour des trois piliers : les concepts tirés de la Torah seront discutés dans une maison d'étude ; la prière de Min'ha sera récitée dans un lieu de culte ; enfin, nous sommes réunis en groupe où règne la joie née du comportement bienveillant envers autrui (Guemilout 'Hassadim). De surcroît, prière et actes de bonté sont liés puisqu'avant la prière du matin, nous affirmons :

« Voici que je prends sur moi la Mitsva 'Aime ton prochain comme toi-même'. » Par ces pratiques, nous générons une bénédiction propice pour toute la semaine y compris Youd-Bèt Tamouz. Puisse-nous prendre sur nous-mêmes des résolutions renforçant ces trois formes d'engagements spirituels ; et puisse « Le

Saint béni soit-Il joindre la bonne pensée à l'action ». Alors seulement avancerons-nous depuis cette rédemption symbolisée par Youd Bèt Tamouz vers la Rédemption du Machia'h attendue rapidement en nos jours.

Bien que ce qui précède s'applique au Chabbat précédant le Youd-Bèt Tamouz, la Paracha 'Houkat nous transmet un enseignement particulier en relation avec ce jour.

L'infinité des concepts de chaque Paracha est incluse dans son nom. La leçon communiquée par ce nom doit être claire même pour les plus simples et les moins érudits ; comme l'expliquait le Rabbi précédent : « D.ieu ne m'a pas délivré seul, à Youd-Bèt Tamouz, mais plutôt tout le Peuple juif ». Ainsi, la rédemption doit être comprise par tous.

'Houkat dérive du mot « 'Hok », signifiant décret, qui dépasse notre intellect et notre compréhension logique. Concernant le 'Hok de la vache rousse, même le roi Salomon, l'homme le plus sage, déclara : « J'ai dit : je veux acquérir la sagesse, mais elle me dépasse ». Et nos Sages ont dit à propos des 'Houkim : « Il ne t'est pas permis de les interroger ».

Ainsi, lorsqu'on s'adresse à un Juif éloigné de l'observance juive en lui disant : « Youd-Bèt Tamouz approche et tu dois ressentir une atmosphère de rédemption », il peut se montrer réticent. Il pourrait répondre : « Je suis plongé dans les ténèbres doublées et redoublées de l'exil, où il y a de nombreux obstacles à l'étude de la Torah et à l'observance des Mitsvot. Il m'est logiquement impossible de ressentir un sentiment de rédemption ». Il ne faut pas se décourager face à cette réponse mais lui dire : « C'est un 'Hok. Tu n'as pas besoin de comprendre ; tu dois seulement ressentir une sensation de rédemption parce que D.ieu l'a ordonné ainsi ».

De plus, on doit « servir D.ieu avec joie » ; comme l'explique le Rambam. Mais lorsqu'aucune explication rationnelle n'est accessible, la joie qui découle de l'accomplissement d'un 'Hok est bien plus grande car c'est purement la joie d'accomplir la Volonté divine et non celle de

l'aspect rationnel qui le motive.

La Paracha nous enseigne donc que nous devons nous voir comme étant déjà délivrés, que nous comprenions cela ou non. Ce faisant, nous atteignons une mesure complète de rédemption et avec joie puisque notre ego est subordonné au commandement divin.

Nous sommes actuellement enveloppés par une obscurité dense et redoublée. Le Machia'h n'est pas encore venu et son arrivée imminente ne nous apparaît nullement évidente. L'obscurité est si intense qu'il y en a qui utilisent la Torah comme justification pour transgresser ses commandements.

Ainsi, l'observance de Youd-Bèt Tamouz doit être accomplie en tant que 'Hok, car c'est alors qu'il devient possible, même en cette période d'obscurité accrue, pour un Juif d'atteindre un état de rédemption.

Ce concept est approfondi dans la portion de 'Houkat, qui comporte le chant du Peuple juif remerciant pour le puits (de Miriam). Le chant est lié à la joie comme nos Sages l'ont expliqué : « Le chant ne doit être récité qu'en présence du vin » et le vin « apporte de la joie à D.ieu et à l'homme ». Le puits fait également référence au « puits d'eau vive », ce puits spirituel qui réside dans le cœur de chaque Juif. Ce « puits » se révèle par la joie. Si l'on s'approche d'un autre Juif avec un visage sévère et critique, il peut se replier sur lui-même. Mais s'il est abordé avec joie, il répondra positivement. Ainsi, nous devons toujours ressentir la joie et la rédemption. Et lorsque ces sentiments émanent de nous-mêmes, nous les ferons naître chez autrui. Alors, ces sentiments combinés de joie et de rédemption perceront l'obscurité de la Galout et mèneront à l'accomplissement du verset : « Et tous les enfants d'Israël avaient de la lumière dans leurs demeures », même durant les derniers jours de la Galout, que cela se réalise rapidement et de nos jours.

D'après une si'ha du Rabbi, Parachat 'Houkat, 7 Tamouz 5740 (1980)

• DIMANCHE 29 JUIN – 3 TAMOUZ

Mitsva négative n° 217: C'est l'interdiction qui nous a été faite d'accoupler des animaux d'espèces différentes, comme il est dit : « n'accouple point tes bêtes d'espèce différente ».

Mitsva négative n° 218: Il est interdit d'accomplir un travail en utilisant deux espèces d'animaux attelés ensemble, comme il est dit : « Ne laboure pas avec un bœuf et un âne ensemble ».

• LUNDI 30 JUIN – 4 TAMOUZ

Mitsva négative n° 42: Il est interdit de s'habiller d'un vêtement tissé de laine et de lin comme les prêtres idolâtres le faisaient à cette époque (où la Torah fut révélée).

Mitsva positive n° 120: Il s'agit du commandement selon lequel nous devons laisser « le coin » (Péa) des grains, des fruits ainsi que d'autres produits similaires.

Mitsva négative n° 210: C'est l'interdiction qui nous est faite de moissonner entièrement ce qui a été semé.

• MARDI 1^{er} JUILLET – 5 TAMOUZ

Mitsva positive n° 121: Il s'agit du commandement nous enjoignant de laisser la glanure.

Mitsva négative n° 211: C'est l'interdiction qui nous est faite de ramasser les épis tombés (dans les sillons) pendant la moisson.

Mitsva positive n° 123: Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de ne pas grappiller dans notre vigne lors des vendanges, mais de laisser aux pauvres les « Olelot ».

Mitsva négative n° 212: C'est l'interdiction qui nous est faite de prendre tous les fruits du vignoble en vendangeant.

• MERCREDI 2 JUILLET – 6 TAMOUZ

Mitsva positive n° 124: Il s'agit du commandement nous enjoignant de laisser aux pauvres ce qui reste et ce qui est tombé des grappes des raisins au moment de la vendange, et que l'on appelle « Péret ».

Mitsva négative n° 213: Il est interdit de recueillir les grains tombés de la vigne lors de la vendange.

Mitsva positive n° 122: Il s'agit du commandement nous enjoignant de laisser la gerbe oubliée.

Mitsva négative n° 214: C'est l'interdiction qui nous a été faite de prendre la gerbe oubliée.

• JEUDI 3 JUILLET – 7 TAMOUZ

Mitsva positive n° 130: Il s'agit du commandement nous enjoignant de prélever la dîme du pauvre chaque troisième année du cycle chabbatique ainsi que la troisième année après la troisième, c'est-à-dire la sixième du cycle chabbatique.

Mitsva positive n° 195: Il s'agit du commandement nous enjoignant



étude du
RAMBAM

Une étude quotidienne
instaurée par le Rabbi
pour l'unité du peuple juif

LES TSITSITS M'ONT SAUVÉ LA VIE

« Les freins m'ont lâché ! Je vais tomber dans l'abîme ! ». Meïr Eytan se réveilla de son cauchemar en sursaut et avec des sueurs froides. On était peu de temps après le terrible 7 octobre 2023. Comme tant d'Israéliens, Meïr se dévouait corps et âme pour aider bénévolement les soldats, les blessés, les exilés de leurs propres maisons - en particulier en distribuant des Talits avec Tsitsits aux soldats. Ecroulé de fatigue, il s'était assoupi sur le canapé pour une courte sieste et c'est alors qu'il avait eu cette vision d'horreur : il roulait rapidement en vélo à côté d'un autobus. Soudain, près d'un tournant, alors qu'il voulait ralentir, le frein se cassa dans sa main ! Il se mit à hurler et ressentit une plaie dans sa gorge. Le vélo s'arrêta ! Il jeta un coup d'œil sur la roue arrière et découvrit que les Tsitsits qu'il portait sous son tee-shirt s'étaient emmêlés dans la roue et l'avaient « forcée » à s'arrêter !

Meïr habite à Jérusalem et, jusqu'à la guerre, s'occupait de travaux d'intérieur. Il avait toujours senti une forte attraction pour la Mitsva des Tsitsits et ne s'en était jamais séparé. « Il y a eu des moments où il m'arrivait de marcher sans Kippa sur la tête, je l'avoue, mais j'ai toujours porté les Tsitsits » insiste-t-il.

Quand la guerre a éclaté, Meïr est descendu vers le sud et s'est mis à distribuer des repas mais aussi des Tsitsits à tous les soldats qui en demandaient. Jour et nuit, il se forçait à coudre les Talits et à y attacher les Tsitsits de la façon traditionnelle.

Un mois après le cauchemar évoqué plus haut, sa mère lui demanda d'entreprendre des travaux dans sa chambre à coucher. Alors qu'il ponçait le parquet avec une machine très puissante, il ressentit soudain un grand coup dans le thorax. « Au début, je n'ai pas compris ce qui se passait, je me suis mis à marcher dans la pièce de droite à gauche, je n'avais pas encore très mal mais je devenais hystérique. Puis j'ai eu du mal à respirer. J'ai crié à ma petite sœur pour qu'elle appelle une ambulance au plus vite. L'attente me sembla durer une éternité et j'étais si paniqué que j'ai même envisagé de partir dans ma voiture aux urgences. Je n'avais pas encore conscience de la gravité de la blessure. J'avais de plus en plus de mal à respirer puis les ambulanciers sont arrivés. Ils ont déchiré mon tee-shirt et m'ont prodigué les premiers soins avant de m'emmener à l'hôpital, toutes sirènes hurlantes. De nombreux médecins ont accouru dans la salle des urgences et ont exami-

né ma plaie. Ils m'ont expliqué que la situation était très grave, la blessure était très profonde et complexe. J'ai tout fait pour ne pas perdre conscience, ne pas m'évanouir, rester maître de moi-même de toutes mes forces. On m'a amené dans la salle d'opération et on m'a sauvé la vie !

Par la suite, les chirurgiens m'ont raconté qu'il m'était arrivé un grand miracle : le disque de la ponceuse s'était arrêté vraiment à quelques millimètres d'un point critique du thorax qui aurait pu m'être fatal.

Après que je me sois remis de l'opération, j'ai pu rentrer chez moi et réfléchir à tout ce qui m'était arrivé.

Je dois avouer la vérité : ce jour où j'avais utilisé la ponceuse, je n'avais pas été prudent et n'avais pas obéi aux consignes de sécurité, ce qui avait provoqué cet accident. Mais comment se faisait-il que j'ai été sauvé ? La ponceuse travaille à une vitesse phénoménale et, tant qu'on ne l'arrête pas, elle continue de tourner !

Quand je suis arrivé à la maison, j'ai compris l'ampleur du miracle qui m'était arrivé : le disque était encore relié à la prise électrique mais la lame ne tournait plus. Et pourquoi ? Mes Tsitsits s'étaient enchevêtrés dans la machine et avaient empêché le drame. Mon tee-shirt avait été déchiré mais le Talit s'était enroulé autour de la lame. Exactement comme dans le cauchemar un mois plus tôt, quand j'avais rêvé que les Tsitsits s'étaient enroulés autour de la roue et avaient, si on peut dire, remplacé le frein défaillant !

Les Tsitsits m'avaient cette fois vraiment sauvé la vie.

Depuis ce jour, je ne cesse de promouvoir autour de moi la Mitsva des Tsitsits et j'en parle à toute occasion. J'ai tourné un clip à ce sujet en pensant qu'il serait visionné sur les réseaux sociaux par une centaine de personnes tout au plus. Le soir-même, quand j'ai ouvert ma boîte mail, j'avais reçu des centaines et des milliers de réactions de gens qui avaient été très impressionnés par ce message. Je continue à répandre mon histoire partout où je le peux et nombre de Juifs de par le monde m'ont annoncé avoir pris la bonne résolution de porter des Tsitsits tous les jours. Après tout, si D.ieu m'a accordé la vie sauve, c'est pour que je publie Ses miracles !

Meïr Eytan

Si'hat Hachavoua N° 2007

Traduit par Feiga Lubecki

de pratiquer la bienfaisance et de soutenir ceux qui sont dans le besoin en améliorant leur sort

Mitsva négative n° 232: C'est l'interdiction qui nous a été faite de refuser charité et soutien aux pauvres parmi nos frères, après avoir eu connaissance de leur situation précaire et de notre possibilité de leur venir en aide.

• **VENDREDI 4 JUILLET – 8 TAMOUZ**

Mitsva positive n° 126: Il s'agit du commandement nous enjoignant de mettre de côté le grand prélèvement.

Mitsva positive n° 129: Il s'agit du commandement incombant aux Lévites de prélever de la dîme qu'ils reçoivent d'Israël un dixième et de la donner aux prêtres.

• **SAMEDI 5 JUILLET – 9 TAMOUZ**

Mitsva négative n° 154: C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire des prélèvements sur les récoltes de manière anarchique.



ETINCELLES DE MACHIA'H

LE REGRET DE D.IEU

Nos Sages enseignent (Traité du Talmud Soucca 52b) qu'il existe quatre choses que D.ieu regrette d'avoir créées. L'une d'entre elles est l'exil. Cette idée porte un enseignement dont il est important de se souvenir à chaque instant : l'exil n'est pas la situation que D.ieu souhaite pour Son peuple.

Les Sages indiquent deux raisons pour ce regret :

1/ afin que nous ne soyons pas satisfaits

de cet état et que nous nous souvenions toujours qu'il n'est qu'une conséquence de nos actes : « A cause de nos fautes, nous avons été exilés de notre terre » (Sidour) ;

2/ afin que nous ne soyons pas écrasés par l'obscurité de l'exil ou conduits au désespoir car nous savons qu'il n'est pas une réalité définitive mais qu'au contraire il est appelé à disparaître.

(d'après Likouteï Si'hot, vol.XXIV, p. 175)

LA HALA'HA

de la semaine



QU'EST-CE QUE LES TSITSITS ?

Nous lisons chaque jour dans le Chema Israël qu'il est une Mitsva (commandement de la Torah) d'attacher des fils à tout vêtement qui comporte quatre coins. Les hommes et garçons juifs ont donc la coutume de porter sur le tricot de corps, en-dessous de la chemise, un Talit, vêtement spécial - si possible en laine - et d'y attacher aux quatre coins huit fils noués d'une façon spécifique afin de respecter cette Mitsva (qui nous rappelle entre autres que D.ieu rassemblera les exilés des quatre coins de la terre).

Celui qui ne possède pas ce vêtement s'efforcera au moins d'en porter un au moment où il récite le Chema Israël.

On habitue les petits garçons à porter le Talit Katan (le petit Talit) dès l'âge de trois ans, au moment de leur première coupe de cheveux.

Les hommes mariés - ou, dans certaines communautés, les garçons dès la Bar Mitsva - portent aussi le grand Talit dans lequel ils s'enveloppent pour la prière du matin.

Porter le Talit est considéré comme une protection contre l'ennemi. Le Ari Zal (kabbaliste du 16^{ème} siècle) écrit qu'il est même recommandé de porter le petit Talit la nuit (bien que ceci ne soit vraiment obligatoire que le jour) : « Ceci contribue à écarter les forces du mal et on ne l'enlèvera que dans la salle de bains ». Le 'Hida (Rabbi David Azoulay) confirme que chacun devrait se conduire ainsi et que ceci protège contre le péché ».

Les femmes et filles ne sont pas tenues de respecter cette Mitsva positive limitée par le temps. Elles peuvent néanmoins encourager leurs frères, maris et pères à l'accomplir.

F.L. (d'après Rav Yossef Ginsburgh - Si'hat Hachavoua N° 2007)

ROSETA

TRATTORIA ITALIENNE
Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



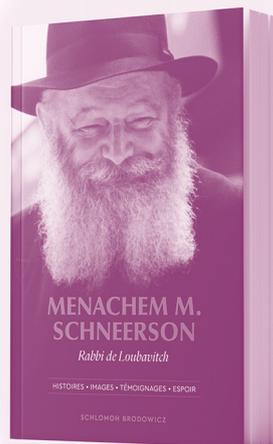
Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre - 75002 Paris
01.42.21.38.68



Un regard sur l'immense horizon humain et universel du Rabbi de Loubavitch

par **Schlomo Brodowicz**

Histoires | Image | Témoignages | Espoir

DISPONIBLE EN LIBRAIRIE



disponible sur **amazon.fr**

L'Event

SALLE DE RÉCEPTION DANS LE VAL-DE-MARNE

(à 5 mn de Créteil)

Formule complète disponible
Salle + Traiteur + décoration
A partir de 60€/personne
(Possibilité de réserver juste la salle)

Tél : 07.83.18.55.95

salonevent 94

Sous la Hachgaha du Rav Kremizi

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules hybride et électrique (norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99
☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO 1 DE LA COMMUNAUTÉ

NOUVEAU !! Contrôle Technique moto

Prise de RDV : Feivel Basanger
01 41 83 19 23
06 21 65 58 71

Service Porte à Porte
- 8 € sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad
93310 Le Pré S. Gervais

Le Beth Loubavitch organise

Pour étudiantes et jeunes actives
Le Seminaire d'été

2 semaines pour partir à la recherche de vous-même

DU 16 AU 30 JUILLET 2025
AUX 2 ALPES

Hôtel en pension complète

07 86 95 01 22 @semetudiantes

50 ans d'expérience

BETH LOUBAVITCH

CENTRES AÉRÉS GAN ISRAEL D'ÉTÉ

du 7 au 25 juillet 2025

PARIS 7° & 15°	06 22 03 33 07	BRY SUR MARNE	06 22 63 65 98
PARIS 11°	06 23 91 52 02	CLICHY/LEVALLOIS*	06 49 54 35 66
PARIS 12° *	06 61 10 62 10	EPINAY	06 11 42 15 33
PARIS 13°	06 20 87 35 05	FONTENAY SOUS BOIS	06 23 06 53 69
PARIS 19°	07 45 04 32 28	LA VARENNE	06 28 53 53 17
PARIS 19° Nord	06 12 22 88 26	LES LILAS	06 61 50 35 47
PARIS 20°	06 23 20 53 39	MONTROUGE	06 15 70 40 48
ANTONY	06 46 39 87 85	NEUILLY/SEINE	06 69 72 15 53
AUBERVILLIERS *	06 03 36 31 51	SARCELLES	06 98 76 07 00
BONDY/PAVILLONS SOUS BOIS	07 67 08 97 29	VILLIERS SUR MARNE	06 31 19 94 92
BONNEUIL	06 69 04 81 20	YERRES	06 87 51 66 27
BOULOGNE	06 20 44 07 63		

* Centre ouvert en août

Matelas avec zip de séparation sur demande

6 magasins à votre disposition

53 rue de Fontenay
• 94300 VINCENNES •
01.41.77.30.50 / 01.45.72.46.81

342 rue des Pyrénées
• 75020 PARIS •

DRAY

LES GRANDES MARQUES À PETITS PRIX

- 96 Av. Niel - 75017 Paris
Tél : 01.42.67.89.04
- 101 Av. Ed. Vaillant - 92100 Boulogne
Tél : 01.42.53.00.90
- 5 Route André Citroën - 78140 Vélizy
Tél : 01.34.65.97.07
- 5 rue Fernand Léger - 95480 Pierrelaye
Tél : 01.39.78.0800
- 6 Av. A. Einstein - 93150 Le Blanc Mesnil
Tél : 01.49.15.06.63

DRAY.FR

GARAGE DIRECT AUTO

ATELIER REPARATION ☎ 07.62.00.60.99

ACHAT VENTE ☎ 07.67.17.39.84

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.